PASS-LAS 2023-2024

UE Santé Commune

commune à toutes les LAS et à PASS : *comporte 3 ECUEs*

ECUE Sciences Humaines et Sociales (SHS) (5 ECTS)
Institutions de la santé ; Socio-histoire de la santé

ECUE Physiologie Humaine Générale (PHG) (5 ECTS)

ECUE Médicaments et Autres Produits de Santé (MAPS) (2 ECTS)
cycle de vie du médicament et du dispositif médical

pour valider l'UE Santé Commune
il faut obtenir la moyenne à chacune des 3 ECUEs
(il n'y a pas de compensation entre les ECUEs)

cette validation permet d'acquérir 12 ECTS du domaine de santé, un des prérequis nécessaires à la recevablité de la candidature en MMOP

pour la validation de l'année de PASS ou de LAS, les 3 ECUEs peuvent se compenser entre elles : c'est le cas pour PASS. pour les LAS, voir les MCC de chaque licence